

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 25/097

Le FMI Conclut avec la Côte d'Ivoire un Accord au Niveau des Services sur la Quatrième Revue des Accords au titre du MEDC et de la FEC et la Troisième Revue de l'Accord au titre de la FRD

- Les services du FMI et les Autorités Ivoiriennes sont parvenus à un accord portant sur la quatrième revue du programme de réformes économiques de la Côte d'Ivoire appuyé par les accords MEDC et FEC, et sur la troisième revue de leur programme de réformes pour la résilience climatique appuyé par l'accord au titre de la FRD.
- Les Autorités continuent de faire de grands progrès vers la réalisation de leurs objectifs fondamentaux dans le cadre du MEDC et de la FEC, réduire les déséquilibres macroéconomiques, contribuer à reconstituer les réserves régionales et approfondir la transformation économique en vue d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et de renforcer encore plus la résilience climatique grâce à des réformes d'adaptation et d'atténuation.
- L'approbation finale des revues MEDC/FFEC et FRD par le Conseil d'Administration du FMI entraînera deux décaissements pour un total d'environ 740 millions de dollars.

Abidjan, Côte d'Ivoire: Une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par M. Olaf Unterberdoerster, a tenu des discussions avec les autorités ivoiriennes du 24 mars au 9 avril sur l'état d'avancement du programme économique et financier des autorités appuyé par le [mécanisme élargi de crédit \(MEDC\)](#) et la [facilité élargie de crédit \(FEC\)](#), ainsi que du programme de réformes climatiques appuyé par la [facilité pour la résilience et la durabilité \(FRD\)](#). [L'accord MEDC/FEC pour un montant de 2,6 milliards de DTS \(environ 3,5 milliards de dollars\)](#) et [l'accord au titre de la FRD pour un montant de 975,6 millions de DTS \(environ 1,3 milliard de dollars\)](#) ont été approuvés par le Conseil d'Administration du FMI respectivement le 24 mai 2023 et le 15 mars 2024. À l'issue de la mission, M. Unterberdoerster a fait la déclaration suivante :

« À l'issue de discussions constructives avec les autorités ivoiriennes, j'ai le plaisir d'annoncer que nous sommes parvenus à un accord au niveau des services sur toutes les politiques et mesures de réforme conformes aux objectifs des programmes. Les résultats obtenus dans le cadre des deux programmes sont restés satisfaisants et nous nous sommes accordés sur les mesures et les réformes structurelles à mettre en œuvre. En ce qui concerne le MEDC/FEC, l'objectif d'un déficit budgétaire de 3 % du PIB en 2025 est maintenu, conformément à la norme de déficit de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Un accord a également été conclu sur les mesures de réforme structurelle visant à renforcer davantage la mobilisation des recettes intérieures, la gestion des finances publiques et la gouvernance, pérennisant ainsi les gains de la consolidation budgétaire à moyen terme.

S'agissant de la FRD, les discussions ont porté principalement sur les étapes à suivre pour mettre en œuvre en temps utile les mesures de réforme prévues pour le reste de l'année 2025 et pour 2026. Les mesures abordent la taxonomie de transition

climatique associé à un cadre de divulgation pour stimuler l'investissement privé vert, le système d'alerte précoce aux catastrophes naturelles, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et l'intégration du climat dans la gestion des finances publiques.

« L'économie de la Côte d'Ivoire demeure résiliente, et la croissance devrait s'accélérer en 2025 à plus de 6%, en partie grâce à un rebond de la production agricole, à des termes de l'échange favorables et à une croissance robuste dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, ainsi que dans les services. La hausse des cours internationaux du cacao et la baisse des cours du pétrole devraient contribuer à une réduction du déficit courant extérieur, qui deviendra inférieur à 4 % du PIB en 2025.

La continuation de la mise en œuvre résolue de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme favorisera la poursuite du rééquilibrage budgétaire axé principalement sur les recettes, le déficit budgétaire devrait ainsi être réduit de 1 point de pourcentage pour s'établir à 3 % du PIB en 2025, ce qui souligne l'attachement de réaliser la norme communautaire de l'UEMOA sur le déficit budgétaire global. Les perspectives à moyen terme demeurent favorables. La croissance devrait atteindre 6,5 % en moyenne sur la période 2026-30, tandis que l'inflation resterait inférieure à 3 % en 2025. Les risques pesant sur les perspectives restent globalement équilibrés dans un contexte d'incertitude inhabituellement élevée au niveau mondial.

« Pour 2026 et au-delà, la poursuite des efforts vigoureux de mobilisation des recettes intérieures dans le cadre de la stratégie globale de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) du Gouvernement créera un espace budgétaire suffisant pour financer les investissements prioritaires dans les infrastructures et les programmes sociaux qui sous-tendent les ambitieux plans de développement de la Côte d'Ivoire, tout en respectant la norme de déficit budgétaire de l'UEMOA. Une gestion prudente des finances publiques et de la dette contribuera également à maintenir un risque modéré de surendettement pour la dette publique et extérieure. Le succès remporté récemment par l'émission d'euro-obligations libellées en dollars et en francs CFA souligne la confiance des marchés financiers internationaux sur les bienfaits d'une gestion macroéconomique prudente, qui fait de la Côte d'Ivoire un point d'ancrage de la stabilité régionale.

L'équipe du FMI s'est entretenue avec Son Excellence M. Tiémoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République ; Son Excellence Robert Beugré Mambé, Premier Ministre ; Mme Nialé Kaba, Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement ; M. Adama Coulibaly, Ministre des Finances et du Budget ; M. Sangafowa Coulibaly, Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie ; M. Moussa Sanogo, Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises Publiques, et des hauts fonctionnaires du Gouvernement et de la BCEAO, et représentants des milieux d'affaires et des bailleurs de fonds.

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: KWABENA AKUAMOAH-BOATENG

TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100 COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG